

FICHE DE CANDIDATURE Séminaires - 2017

Fiche à retourner avec les documents demandés
à Afratapem - 3 rue Calmette - 37540 St Cyr/Loire - afratapem@wanadoo.fr - Fax : 02 47 51 86 23

Nom.....

Prénom.....

Nom de jeune fille.....

Adresse

Code Postal.....

Ville.....

Tel

Mail.....

photo

◆ Art-thérapeute

◆ Professionnel de santé autre, précisez

◆ Autre situation, précisez

Dans tous les cas, joindre votre diplôme (art-thérapeute, professionnel de santé autre) ou le diplôme le plus élevé (autre situation).

Je suis adhérent(e) à l'Afratapem en 2017

Je joins mon adhésion de 18,30 € par chèque à l'ordre de l'Afratapem (à la charge du participant)

Pour les art-thérapeutes diplômés de l'Afratapem ou facultés de médecine associées

Je suis inscrit(e) à la guilde Afratapem des art-thérapeutes /année 2017

Je ne suis pas inscrit(e) à la guilde Afratapem des art-thérapeutes (dossier sur simple demande)

Je souhaite recevoir les contrats d'inscription pour le ou les séminaire(s) suivant(s) :

06 au 15 mars - Humanithérapie I et II* (St-Cyr - Tours)

30 juin et 1er juillet - Pratique de l'Art-thérapie en cancérologie (Lille)

21 et 22 juillet - La relation patient/soignant en art-thérapie* (Grenoble)

29 et 30 septembre - Art-thérapie : lancer et développer son activité professionnelle (St-Cyr - Tours)

*Les séminaires marqués d'un * sont ouverts aux personnes non art-thérapeutes (joindre un CV).*

Pour les prises en charge (employeur, Opca...), nous contacter.

Tous les participants aux activités du C.E.S.A.M. respectent, de fait, la charte du C.E.S.A.M. (consultable sur www.art-therapie-tours.net) et doivent être adhérents à l'AFRATAPEM.

La candidature aux séminaires du CESAM est soumise à la commission pédagogique.

Seul l'envoi du contrat de formation confirme votre inscription définitive. Pour les prises en charge, une convention de formation est signée entre le financeur et l'Afratapem.

Date et signature